

FORMULAIRE ABONNEMENT

COPYRIGHT@CELPHIVALBEAUTY
 120, AVENUE DU MARECHAL JOFFRE
 94120 FONTENAY SOUS BOIS
 ☎ 09.73.19.28.37
 CELPHIVALBEAUTY@GMAIL.COM



WWW.CELPHIVALBEAUTY.COM

❖ **Informations de l'abonné(e).**

Nom	
Prénom	
Date Naissance	
Adresse	
CP	
Ville	
@Mail	
Téléphone	


❖ **Abonnement souscrit**

Durée de l'abonnement	<input type="checkbox"/> 3 mois <input type="checkbox"/> 6 mois <input type="checkbox"/> 9 mois
Montant Mensuel	8,33 € HT/mois soit 10 € TTC / mois (3mois) 7,5 € HT/mois soit 9 € TTC / mois (6mois) 6,67 € HT/mois soit 8 € TTC / mois (9mois)
Tarif de l'abonnement	= (Durée x € TTC) = (_____ x € TTC) =
Date de début	
Date de fin	
Paiement	<input type="checkbox"/> Espèce <input type="checkbox"/> Carte Bancaire

❖ **Validation de l'abonnement.**

L'abonné(e) reconnaît avoir lu les conditions générales d'adhésion et les accepte.

Institut		L'abonné(e)
Celphi Val Beauty		Signature et bon pour accord

FORMULAIRE ABONNEMENT	
COPYRIGHT@CELPHIVALBEAUTY 120, AVENUE DU MARECHAL JOFFRE 94120 FONTENAY SOUS BOIS ☎ 09.73.19.28.37 CELPHIVALBEAUTY@GMAIL.COM	

❖ **Informations de l'abonné(e).**

Nom	
Prénom	
Date Naissance	
Adresse	
CP	
Ville	
@Mail	
Téléphone	

❖ **Abonnement souscrit**

Durée de l'abonnement	<input type="checkbox"/> 3 mois <input type="checkbox"/> 6 mois <input type="checkbox"/> 9 mois
Montant Mensuel	8,33 € HT/mois soit 10 € TTC / mois (3mois) 7,5 € HT/mois soit 9 € TTC / mois (6mois) 6,67 € HT/mois soit 8 € TTC / mois (9mois)
Tarif de l'abonnement	= (Durée x € TTC) = (_____ x € TTC) =
Date de début	
Date de fin	
Paiement	<input type="checkbox"/> Espèce <input type="checkbox"/> Carte Bancaire

❖ **Validation de l'abonnement.**

L'abonné(e) reconnaît avoir lu les conditions générales d'adhésion et les accepte.

Institut		L'abonné(e)
Celphi Val Beauty		Signature et bon pour accord

FORMULAIRE ABONNEMENT

COPYRIGHT@CELPHIVALBEAUTY
120, AVENUE DU MARECHAL JOFFRE
94120 FONTENAY SOUS BOIS
☎ 09.73.19.28.37
CELPHIVALBEAUTY@GMAIL.COM



WWW.CELPHIVALBEAUTY.COM

CONDITIONS GENERALES D'ADHESION DU « CLUB CELPHI VAL BEAUTY »

1 – Dispositions générales

Les présentes conditions générales s'appliquent, de plein droit, dès la signature du formulaire d'adhésion au « CLUB CELPHI VAL BEAUTY » et de son règlement, à toute personne adhérente, ci-après dénommée le « Membre », qui accepte sans réserve lesdites conditions.

2 – Conditions d'adhésion au « CLUB CELPHI VAL BEAUTY »

L'adhésion, matérialisée par la signature du formulaire et le règlement du montant correspondant à la durée de l'abonnement, est accessible auprès de l'institut CELPHI VAL BEAUTY. Elle donne droit aux tarifs abonnés.

Toutes les personnes physiques peuvent avoir accès au « CLUB CELPHI VAL BEAUTY » étant précisé que pour les personnes âgées de moins de 18 ans, la signature du représentant légal est requise sur le formulaire d'adhésion.

Les adhésions peuvent être souscrites, au choix du Membre, pour une période déterminée de 3/6/9 mois sans engagement de durée minimale.

3 – Tarifs / Dispositions financières

3.1. Le prix de l'adhésion est celui en vigueur à la date de souscription figurant sur le formulaire d'adhésion et correspond à la période d'engagement choisie (3/6/9 mois). Les prix sont exprimés en euros, HT et TTC.

3.2. Des frais d'inscription seront perçus lors de la souscription de l'adhésion, en sus du prix de celle-ci. Ces frais ne seront pas redemandés dans le cas d'un renouvellement de l'adhésion immédiatement consécutif à la précédente. Les frais d'inscription, facturés en supplément, sont indiqués sur le formulaire de souscription et communiqués au Membre préalablement à l'adhésion au « CLUB CELPHI VAL BEAUTY ».

3.3. Le règlement pour une adhésion de 3, 6 ou 9 mois s'effectue intégralement au moment de la signature du formulaire d'adhésion, carte bancaire, chèque ou espèces. En cas de paiement par chèque, la mise à l'encaissement du chèque est réalisée à réception.

3.4. Le paiement de l'adhésion peut, le cas échéant, émaner d'une autre personne que le Membre mais le payeur doit obligatoirement être majeur ou mineur émancipé ; le payeur se porte fort du respect par le Membre des présentes conditions générales, signées par les deux parties.

3.5. Les tarifs de l'adhésion peuvent être modifiés annuellement. Le « Membre » en sera informé par simple publication sur le site internet ou par tout autre moyen adéquat, au moins 30 jours avant la prise d'effet ; la modification des tarifs ouvrira droit à la faculté de résilier l'adhésion dans les conditions visées à l'article 5.1.

FORMULAIRE ABONNEMENT

COPYRIGHT@CELPHIVALBEAUTY
120, AVENUE DU MARECHAL JOFFRE
94120 FONTENAY SOUS BOIS
☎ 09.73.19.28.37
CELPHIVALBEAUTY@GMAIL.COM



WWW.CELPHIVALBEAUTY.COM

4 – Avantages du « CLUB CELPHI VAL BEAUTY »

- 4.1. Le Membre bénéficiera de tarifs préférentiels sur l'ensemble des prestations de la carte, par rapport à la tarification « Public » et selon les tarifs pratiqués par l'institut.
- 4.2. Le Membre bénéficiera d'offres exclusives régulières sur des produits ou des prestations sélectionnées.
- 4.3. Le Membre bénéficiera de tarifs préférentiels sur l'ensemble des produits cosmétiques à la vente (remise non cumulable avec d'autres promotions) par rapport à la tarification « Public », et selon les tarifs pratiqués par l'institut.

5 – Résiliation

5.1. Pour les abonnements de 3, 6 ou 9 mois, le Membre ne peut résilier son adhésion avant la fin de la période définie (3/6/9 mois) que pour des motifs légitimes. Sont considérés comme motifs légitimes, le décès, l'hospitalisation ou la maladie de longue durée, l'incarcération, le déménagement à l'étranger. La demande de résiliation doit être directement adressée par le Membre, par lettre recommandée avec accusé de réception, à l'institut mentionnant ledit motif et accompagnée des justificatifs nécessaires.

A défaut, la demande de résiliation du Membre ne sera pas prise en compte.

En cas d'acceptation de cette résiliation par l'institut, celle-ci prendra effet 15 jours après la date de réception de tous les éléments sus-indiqués.

L'institut procédera alors au remboursement des sommes couvrant la période d'adhésion non consommée.

A défaut de motif légitime, le prix de l'adhésion reste dû à l'institut par la conservation du paiement initial effectué par le Membre par chèque ou espèces lors de son adhésion.

5.2. La fermeture définitive d'un institut CELPHI VAL BEAUTY constituera de plein droit un motif légitime de résiliation. Le Membre devra s'adresser directement et uniquement à l'institut ou il a souscrit son adhésion pour obtenir le remboursement des sommes couvrant la période d'adhésion non consommée à compter de la dite fermeture, l'institut, par l'intermédiaire de son représentant légal, étant seul responsable des sommes restant dues au Membre en sa qualité de commerçant indépendant.

6 – Suspension

Les adhésions de 3, 6 ou 9 mois ne pourront être suspendues, même momentanément, par le Membre pour quelque motif que ce soit (notamment congé maternité, vacances, cessation d'activité). En outre, le Membre, quel que soit son type d'abonnement, ne pourra se prévaloir de l'absence d'utilisation partielle ou totale de ses avantages liés au « CLUB CELPHI VAL BEAUTY » pour obtenir le remboursement en tout ou partie des sommes prélevées ou versées lors de la souscription, sauf dans les cas prévus pour la résiliation.

FORMULAIRE ABONNEMENT

COPYRIGHT@CELPHIVALBEAUTY
120, AVENUE DU MARECHAL JOFFRE
94120 FONTENAY SOUS BOIS
☎ 09.73.19.28.37
CELPHIVALBEAUTY@GMAIL.COM



WWW.CELPHIVALBEAUTY.COM

7 – Utilisation frauduleuse.

Seul(e) l'abonné(e) peut bénéficier des tarifs associés à l'abonnement.

8 – Réclamations

Pour toute contestation ou réclamation concernant les conditions d'adhésion, le Membre est invité à écrire à l'adresse électronique suivante : celphivalbeauty@gmail.com dans un délai maximum de 30 jours à compter de son adhésion.

9 – Informatique et libertés

Les données personnelles recueillies pour la gestion de l'adhésion du Membre font l'objet d'un traitement informatique. Conformément à la loi « informatique et libertés » n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, le Membre bénéficie d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition des informations nominatives le concernant, qui peut s'exercer par courrier auprès de l'institut qui a délivré l'adhésion et dont les coordonnées figurent au recto. Cette garantie ne s'applique pas pour les traitements à finalité statistique dès lors que ces derniers n'abordent les données que de manière anonyme et globale.

10 – Modifications des conditions générales

Les présentes conditions générales sont consultables en ligne sur le site internet www.celphivalbeauty.com. Elles sont susceptibles d'être modifiées à tout moment et seront portées à la connaissance du Membre par la mise en ligne de la nouvelle version ; seule cette dernière version étant retenue.

11 – Information précontractuelle – Acceptation du Membre

Le Membre reconnaît avoir eu communication, préalablement à la souscription de l'abonnement, d'une manière claire et compréhensible, des présentes conditions générales et de toutes les informations et renseignements visés aux articles L. 111-1 à L. 111-7 du Code de consommation.

Le fait pour le Membre de souscrire à l'abonnement « CLUB CELPHI VAL BEAUTY » emporte adhésion et acceptation pleine et entière des présentes conditions générales, ce qui est expressément reconnu par le Membre qui renonce, notamment, à se prévaloir de tout document contradictoire qui serait inopposable à l'institut.

12 – Médiation

Conformément aux articles L. 156-1 et R. 156-1 du Code de la consommation, et si la demande du Membre auprès de la société n'a pas abouti, celui-ci est averti que d'autres voies de recours s'offrent à lui et, en particulier, le recours à la médiation.

13 – Droit applicable

De convention expresse entre les parties, les présentes conditions générales sont régies par le droit français. Elles sont rédigées en langue française. Dans le cas où elles seraient traduites en une ou plusieurs langues, seul le texte français fera foi en cas de litige. Tous les litiges auxquels les conditions générales pourraient donner lieu, concernant tant leur validité, interprétation, exécution ou résiliation, leurs conséquences et leurs suites, et n'ayant pas pu faire l'objet d'un accord à l'amiable, seront soumis aux tribunaux français compétents dans les conditions de droit commun. Le Membre est informé qu'il peut en tout état de cause recourir à une médiation conventionnelle, notamment auprès de la Commission de la médiation de la consommation ou auprès des instances de médiation sectorielles existantes, ou à tout mode alternatif de règlement des différends (conciliation, par exemple) en cas de contestation.